

ce n'est
qu'un adieu on
veut jamais te re-
voiriiiiiiiiiii...

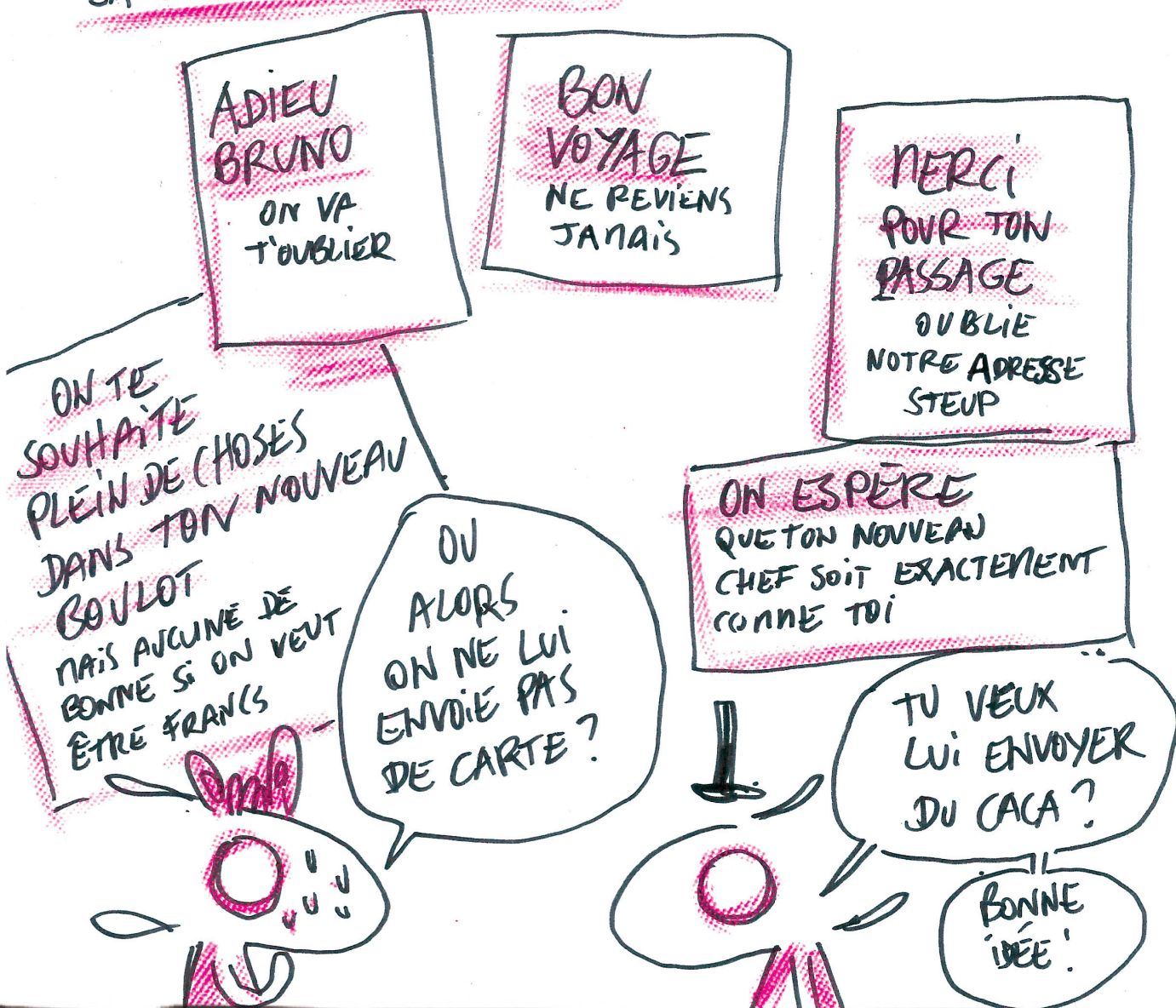
Les vieux
fourneaux,
tome 18
page 5

Des trucs de RH
page 4

La layette
de la
discorde
page 8

BRUNO S'EN VA ...

LA MEL NE PLEURE PAS P.



haut les coeurs !

l'édito

You're FIRED!

Novembre est sans aucun doute le mois le plus pourri de l'année. Si novembre était une odeur, ce serait un mélange d'œuf avarié et de tripes faisandées. Eh bien, aussi étonnant que cela puisse paraître, ce novembre 2020 a plutôt pas mal commencé !

Le jeudi 5, Donald J. TRUMP était battu lors des élections américaines. C'est une bonne nouvelle ! Ne boudons pas ces quelques minutes de satisfaction, même si le nouveau président élu représentera et défendra toujours les intérêts d'un pays néolibéral, militariste et anti-écologique !

TRUMP doit son effrayante ascension au pouvoir à un atout redoutable qui est le fondement même de sa personnalité : un ego surdimensionné, gonflé par une foi absolue en lui-même et l'absence de tout scrupule qui interférerait avec son intérêt ou sa jouissance personnelle.

Mais dites donc, ça ne vous fait pas penser à quelqu'un plus proche d'ici ?

En 2016, dans le cadre d'une expertise réalisée sur les risques psycho-sociaux (RPS), 43 % des agent.es de la MEL ont estimé que leurs conditions de travail se sont détériorées, 24% ont fait part de troubles fréquents liés à leur travail (stress, fatigue mentale, troubles du sommeil).

Des séminaires inspirés des méthodes de France Telecom, des placardisations, des réorganisations permanentes, des entretiens de « repositionnement » violents, voire humiliants. Six années de management par la terreur qui ont un nom : Bruno CASSETTE.

Bruno CASSETTE : un ego tout aussi surdimensionné, tout aussi gonflé par une foi absolue en lui-même et l'absence de tout scrupule qui interférerait avec son intérêt ou sa jouissance personnelle : **notre Donald J. TRUMP à nous !**

Et donc, le journal Médiacités Lille annonçait, le 6 novembre, que Donald J. CASSETTE, pardon Bruno CASSETTE, avait quitté ses fonctions.

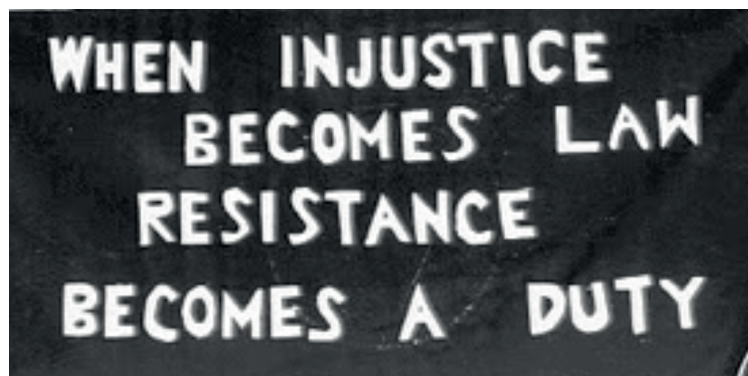
Il s'en va en même temps que TRUMP, vous ne nous ferez pas croire que c'est un hasard !

Youpi !

Hasta Nunca, Compañeros! *



Thierry Duel
Membre du bureau
de la CGT



« Quand l'injustice devient loi, la résistance devient un devoir. »

l'agenda

> **Mardi 1er décembre 10h-12h**, Réunion RH – OS (restitution des échanges sur le plan égalité Femmes – Hommes 2020-2024) en Visio-conférence

> **Jeudi 3 décembre 14h-16h**, Réunion de préparation du Comité technique, en Visio-conférence

> **Mardi 8 décembre 14h-16h**, Comité technique, en Visio-conférence

> **Jeudi 10 décembre, 09h-12h**, Visite CHSCT (site des Bateliers)

> **Jeudi 17 décembre, 14h-17h**, Conseil d'administration du CAS, Biotopie – Atrium 6

*Bon débarras, camarades !

après les Oiseaux, voici les Humains...

Un Biotope à la com'

Les dessous des Labels

Dans cette interview fictive, la rédaction du CGT infos met au jour, au moyen d'exemples bien réels, le décalage entre les postures affichées par la MEL sur Biotope et la réalité.

CGT Infos : bonjour Monsieur l'Architecte de Biotope ! Merci de répondre à nos quelques questions pour les agents de la MEL, aujourd'hui « usagers » de votre œuvre. Tout d'abord, votre ressenti concernant votre réalisation ?

Monsieur l'Architecte : un vrai succès ! Nous avons d'ailleurs obtenu le label Biodiversity ! Premier label international pour la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers de construction et de rénovation. Et je suis fier de dire que tout est fait pour la biodiversité locale. Il ne s'appelle pas Biotope pour rien (ah ! ah !)

CGT Infos : est-ce que vous pouvez nous détailler par exemple pour les oiseaux ce qui a été mis en place ?

Monsieur l'Architecte : bien sûr ! Les oiseaux sont emblématiques d'un biotope qui fonctionne. J'ai prévu des arbres pouvant leur apporter abris et nourriture, et même des points d'abreuvement.

CGT Infos : à ce sujet nous avons été interpellés par des agents de la MEL, qui ont constaté de nombreux cadavres d'oiseaux, assommés sur les parois transparentes des terrasses. On sait qu'il existe des systèmes simples de vitrophanies pour leur permettre d'appréhender les parois transparentes. Pourrions-nous installer cette vitrophanie afin d'éviter ces morts en cascade ?

Monsieur l'Architecte : ah certainement pas ! Votre demande coûterait trop cher

CGT Infos : mais c'est la MEL qui paierait non ?

Monsieur l'Architecte : de toute façon, c'est trop moche ! ça va gâcher mon œuvre ! On va plutôt mettre des ondes pour faire fuir les oiseaux.

CGT Infos : mais à quoi serviront les arbres et points d'abreuvement si on met des ondes pour chasser les oiseaux ?

Monsieur l'Architecte : à obtenir le label Biodiversity pardi !

CGT Infos : mais est-ce que ces ondes ne vont pas gêner les oiseaux au-delà de notre bâtiment ? Et est-ce que ça ne peut pas gêner des agents – quel est l'impact en cas d'exposition longue ?

Monsieur l'Architecte : il faut des sacrifices pour obtenir le label Biodiversity !!!!

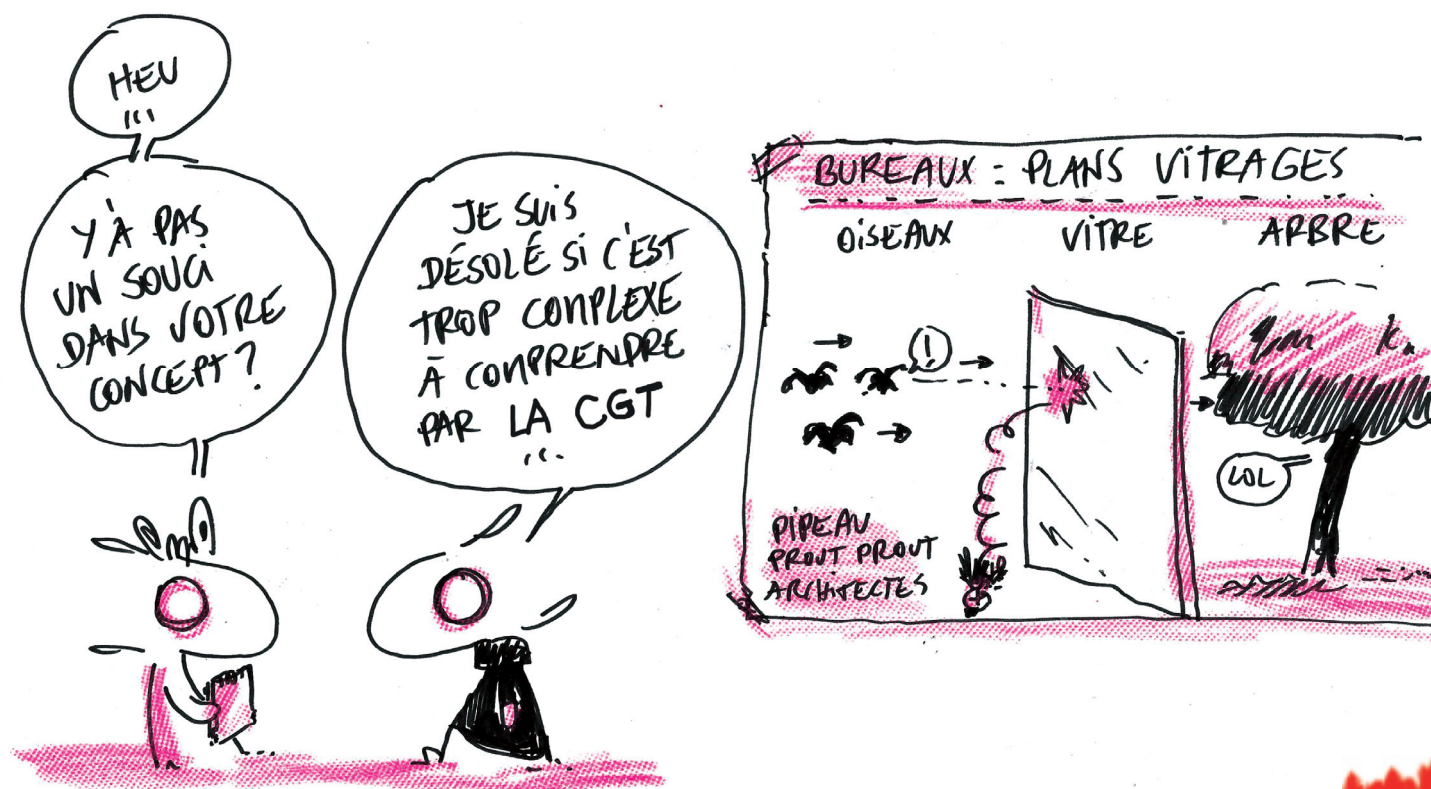
CGT Infos : excusez-moi d'insister mais c'est pour comprendre la cohérence du projet, pourquoi avoir mis de la végétation pour attirer les oiseaux si vous la couplez avec des ondes ?

Monsieur l'Architecte : pour le bien-être des agents de la MEL, voyons ! Pour qu'ils trouvent justement de l'air frais, la tranquillité et le repos dans les espaces verts du bâtiment ! Comme je l'ai indiqué le 11 novembre dernier sur la plateforme LinkedIn, « maintenant plus que jamais, nous avons besoin d'environnements de travail sains qui mettent la priorité sur les espaces extérieurs, une abondante lumière naturelle et la circulation de l'air ».

CGT Infos : donc, si on résume vos propos, peu importe que les agents soient entourés de cadavres d'oiseaux ! Tant qu'ils respirent un air pur et que la MEL soigne sa Com en décrochant un label...

Monsieur l'Architecte : voilà, vous avez tout compris ! Félicitations pour votre conclusion tout à fait « Corporate » !

Propos recueillis par
April O'Neal





Pilotage des RH

Tirons le bilan des 6 dernières années et changeons de cap !

En ce moment, vos élu.es CGT sont convié.es par les Ressources Humaines à des « groupes de travail » sur la mise en place des « Lignes directrices de gestion » (LDG) à la MEL pour les 6 prochaines années. Mais les LDG, c'est quoi au juste ?

Les LDG sont mentionnées dans la loi du 26 janvier 1984 relative au statut de la Fonction publique territoriale et dans la loi du 6 août 2019, dite de « transformation » de la Fonction publique. Ces lois permettent, en gros, à chaque collectivité, dont la MEL, de fixer les grandes lignes de sa politique RH durant un mandat politique, en lien avec les représentant.es du personnel. Ces grandes orientations concernent, concrètement, la formation, le recrutement, les promotions, etc. Sauf que les lignes directrices de gestion RH édictées dans la loi de 2019 vident les Commissions Administratives Paritaires (CAP) de leur substance : au 1^{er} janvier 2021, les élu.es de la CAP ne pourront plus se prononcer sur la promotion interne et l'avancement des agent.es, et aussi sur les mouvements d'agents découlant de transfert de compétences. Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'autorité territoriale n'est, en effet, officiellement plus tenue de saisir la CAP des décisions prises en matière de mobilité des agents (mutation, détachement, intégration après détachement, disponibilité).

La CGT est bien sûr contre cette réforme, qui vise à limiter la possibilité, pour les organisations syndicales, de défendre les agents en CAP.

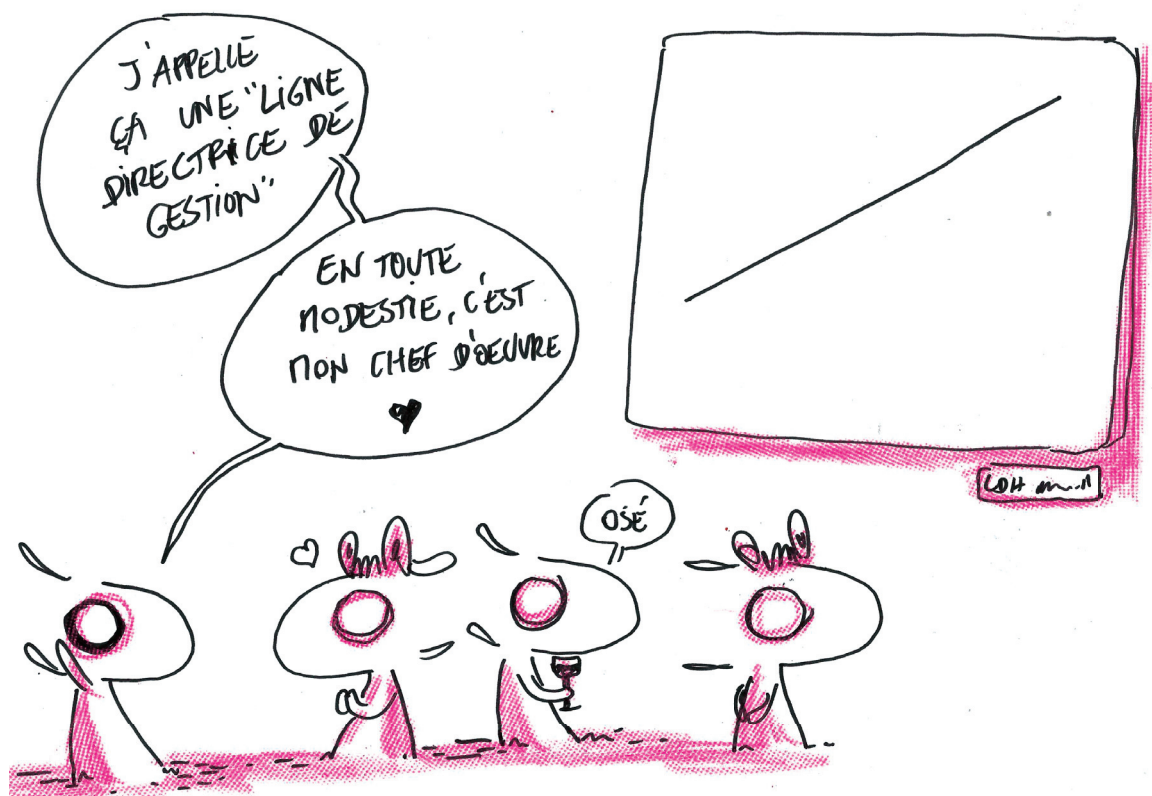
La MEL se conforme donc à cette loi du 6 août 2019 et nous présentera, lors du Comité technique du 8 décembre, ces fameuses lignes directrices de gestion RH. Le nouveau Vice-président aux Ressources humaines, Christian MATHON, a souhaité associer les organisations syndicales de la MEL à ce sujet, notamment en organisant deux réunions d'information en amont de ce Comité, ce dont nous nous félicitons. Cependant, ni lui, ni la DGA RH n'étaient présents lors de ces deux réunions ! De plus, nous estimons que la stratégie RH qui nous a été présentée par l'Administration n'est pas claire.

Par exemple, aucun bilan de la politique RH menée par la MEL ces six dernières années ne nous a été présenté ! Or c'est justement maintenant, en début de mandat, qu'il nous faut faire ce bilan, qui constitue selon nous un préalable indispensable pour adopter des lignes de gestion RH solides et cohérentes ! Voulons-nous revivre le désastre des réorganisations, de la mise en place du

RIFSEEP, du déménagement à Biotope, de l'augmentation des Risques psycho-sociaux (RPS) et de la souffrance au travail ? Seul point a priori positif : l'Administration nous a assuré, lors de ces réunions, du maintien des CAP sous leur forme existante. Mais nous verrons, dans les faits, si elles seront effectivement vidées de leur substance ou pas !

La balle est dans le camp des élu.es de la MEL, qui les voteront en Conseil le 18 décembre ! Lors de ce vote, nous pourrions vérifier si les engagements pris par l'Administration sur les CAP seront tenus. A suivre !

*Vos élu.es CGT
au Comité technique*



À nouveau, les retraité.es menacé.es !

Le 17 septembre à 10 heures, le rapport VACHEY a été présenté à la télévision par son auteur. Il formulait des propositions quant au financement de la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale consacrée à l'autonomie, promulguée le 7 août.

On peut s'interroger sur la nécessité de créer une branche spécialement dédiée aux questions de perte d'autonomie, qui peuvent toucher jeunes comme anciens, alors que la branche Assurance-maladie actuelle est en charge des questions de santé. Handicapés et personnes âgées se retrouveraient ainsi mis à part, alors qu'ils auraient toute leur place dans la branche maladie.

Qui va financer cette branche ?

Si on peut avoir des positions différentes sur l'utilité de cette « branche », une chose est sûre : pour nous faire les poches, Laurent VACHEY ne manque pas d'idées ! Qu'on en juge :

1^{ère} mesure envisagée : augmenter (encore une fois !) la CSG de plus de 10 %, pour la mettre au niveau de celle des actifs : 9,2 %.

2^{ème} mesure : baisse des dispositifs fiscaux pour l'impôt sur le revenu des retraités : l'abattement de 10 % serait ramené à 5 % ce qui rendrait des milliers de retraités imposables, leur supprimerait l'accès à certaines dispositions réservées aux personnes non imposables et augmenterait l'impôt de ceux qui le sont déjà.

3^{ème} mesure : serait une nouvelle « journée de solidarité » pour tout le monde, actifs et retraités, c'est-à-dire une taxe supplémentaire : un jour de congé en moins pour les actifs et pour les retraités, cela pourrait se traduire par le doublement de la contribution additionnelle de solidarité (CASA) soit le passage de 0,3% à 0,6% du prélèvement sur nos pensions.

4^{ème} mesure : comme si ce n'était pas suffisant, ceux qui emploient une aide à domicile et ont plus de 70 ans se verraient appliquer une cotisation patronale dont ils étaient jusqu'à présent exonérés. De plus, le crédit d'impôt serait limité à 6 000 euros, pénalisant les personnes ayant besoin de plus de 40 minutes d'aide par jour

5^{ème} mesure : l'abaissement du plafond de la réduction au titre des frais de dépendance et d'hébergement pour les personnes âgées accueillies en établissement. Enfin, l'aide personnalisée pour l'autonomie (APA) dont bénéficient les personnes dépendantes pourrait être revue en fonction du patrimoine. Au total, ce serait environ 4,2 milliards pris aux retraités, soit 70 % des 6 milliards nécessaires à une future loi sur le « grand âge » par ailleurs renvoyée à la fin de la mandature actuelle !

Ces mesures sont un véritable racket contre les salariés et surtout les retraités qui devront, encore une fois, payer la note ! La perte d'autonomie doit être prise en charge à 100 % par l'Assurance-maladie dans le cadre de la solidarité nationale !

Pour l'auteur du rapport, faire payer les retraités est « logique » car, en moyenne, « le revenu des retraités sera 10 % plus élevé que celui des actifs en 2020 ». Il oublie cependant de dire que les pensions sont inférieures aux salaires ! Est-ce que les retraités sont responsables de la crise

sanitaire et du chômage ? À ce jour, du fait de l'absence de revalorisation réelle depuis 7 ans, plusieurs millions de retraités ont une pension NETTE inférieure à celle qu'ils percevaient au 1er avril 2013, date de la dernière revalorisation. Et ce ne sont pas les 0,3% de cette année (sauf pour les pensions inférieures à 2 000 € qui ont eu... 1%) et les (peut-être) 0,4% de l'an prochain qui changeront quoi que ce soit.

En clair, pour le gouvernement : puisque l'autonomie est un problème de vieux, que les vieux paient !

Pépé Sévère

Rock Star de la CGT

(Texte inspiré par un tract de l'UCR - CGT, Union confédérale des retraité.es)



Imaginez le gain écologique !

Pour des transports publics gratuits et de qualité à la MEL

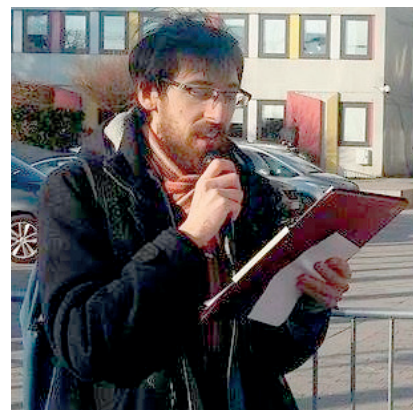
Interview de Fabien DELECROIX, membre du collectif des usager.es des transports de la MEL, qui revendique notamment la gratuité dans les transports de la métropole lilloise, et dans lequel la CGT est partie prenante.

CGT Infos : Fabien, bonjour. Peux-tu te présenter brièvement auprès de nos lecteurs ?

Fabien DELECROIX : j'ai 32 ans et j'ai toujours habité la métropole lilloise. J'utilise donc les transports publics de

tu nous présenter le collectif et les revendications qu'il porte ?

F.D. : le collectif s'est au départ créé pour protester contre la hausse de la tarification des titres de transport. D'autres thématiques et revendications s'y sont ensuite greffées, comme par exemple la



présence de la publicité sur le réseau. Nous avons également donné plusieurs interviews dans la presse locale, qui ont pu faire connaître le collectif auprès du grand public.

Nos mobilisations ont commencé à payer en 2019, quand Damien CASTELAIN s'est engagé à rendre, à titre expérimental, les transports publics de la MEL gratuits en cas de pics de pollution dans la métropole lilloise.

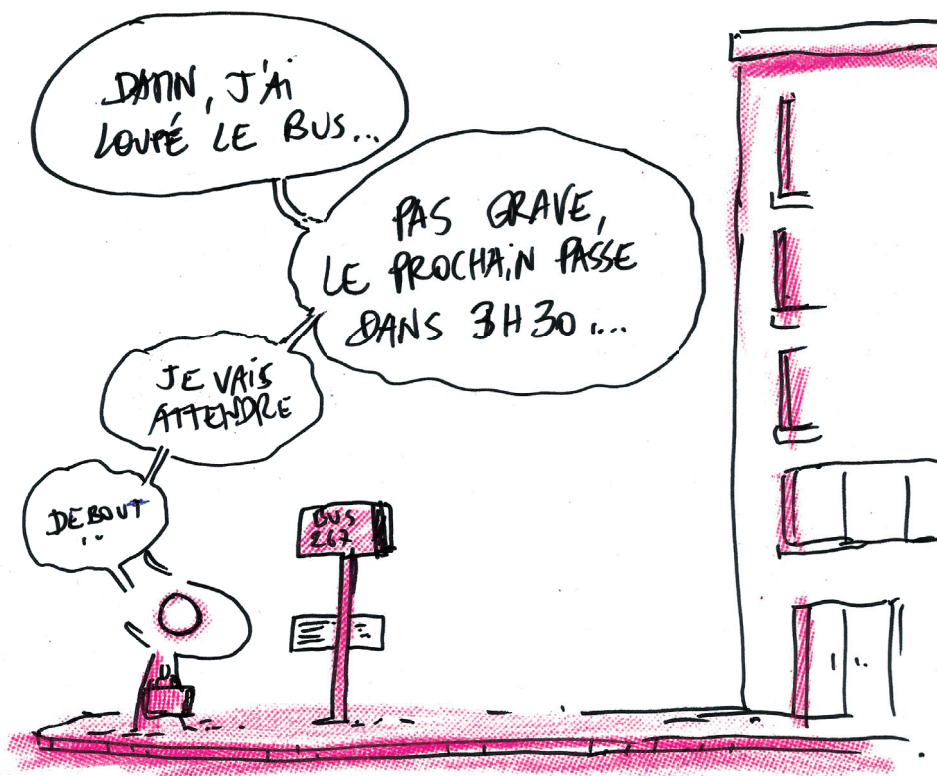
CGT Infos : justement, quel est ton ressenti sur le dernier Conseil de la MEL, qui pérennise ce dispositif ?

F.D. : pérenniser la gratuité sur le réseau en cas de pollution constitue évidemment une première avancée, qui n'est cependant pas suffisante. Nous resterons très vigilants sur ces questions car nous militons pour la mise en œuvre d'un réseau de transports publics de qualité et accessible à tous les usagers, ce qui passe notamment par la révision des tarifs, l'arrêt des portiques et la mise en place de réseaux de desserte convenables, notamment les réseaux de bus, qui ont, selon nous, été délaissés.

Pour ces raisons, nous réclamons également une meilleure implication des élu.e.s métropolitain.e.s sur ces sujets, et la mise en place, à la MEL, d'instances qui incluent réellement les usager.es des transports publics dans les prises de décisions de l'institution.

CGT Infos : le collectif a donc encore de beaux jours devant lui !

F.D. : oui, en effet ! Nous souhaitons continuer à mutualiser et coordonner les actions et revendications portées par les usager.es et les différentes structures militantes engagées sur ces sujets, qui comprennent à la fois les structures associatives (Les Amis de la Terre), les mouvements politiques (Jeunes Ecologistes, Jeunesses Communistes), mais également les structures syndicales, comme l'Union locale de la CGT de Lille, ou l'Union fédérale des retraités de la CGT, dont l'implication a été notable.



Contacts :

E-mail : usagers-transport-mel@protonmail.com
Site Internet : <https://usagerstransportsmel.wordpress.com/>
Facebook : <https://www.facebook.com/usagersTranspole>
Twitter : <https://twitter.com/UsagersTranspol>

la métropole depuis longtemps. Mon engagement militant sur la question des transports trouve son

origine en 2016, quand la MEL a décidé d'augmenter la tarification des titres de transports dans le réseau Transpole et de mettre en place des portiques dans les stations de métro. C'est dans ces conditions qu'est née chez moi la nécessité de me mobiliser, avec d'autres personnes, contre ces mesures que je trouve injustes, et que le collectif des usagers des usagers des transports de la MEL a vu le jour.

CGT Infos : justement, peux-

tu nous présenter le collectif et les revendications qu'il porte ?

place de la publicité dans les stations de métro, les conditions de travail des agents de médiation ou encore la question de la gratuité sur le réseau. Sur les quatre dernières années, nous nous sommes illustrés par plusieurs modes d'action, en manifestant par exemple devant le siège de la MEL les jours de Conseil, ou en tenant des happenings sauvages dans plusieurs stations de métro pour alerter les usagers sur la mise en place de portiques et dénoncer l'omni-

Propos recueillis par
Vincent Kaleba

Violences faites aux femmes

La CGT mobilisée !

Cette année comme depuis son lancement, la CGT est impliquée dans le collectif « Nous Toutes » et signataire de l'appel fondateur.

Le 25 novembre à 15 h 40
heure d'information syndicale
sur les violences sexistes
et sexuelles

En direct sur le Facebook CGT



A la CGT MEL, nous avons relayé les initiatives de notre Confédération et de la Maison des Femmes de Lille, qui ont respectivement organisé une Heure d'information syndicale virtuelle et une visioconférence sur les droits des femmes durant la crise sanitaire.

Plus que jamais, restons toutes et tous concernés.es !!!

La Rédaction

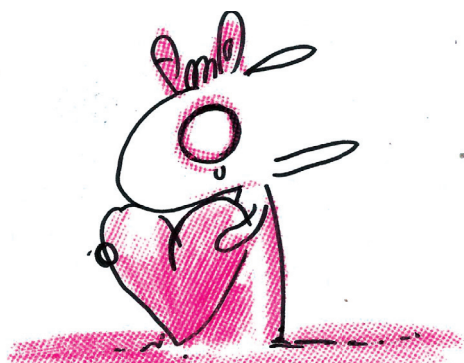
Pour en savoir plus :

Collectif Femmes de la CGT MEL
 Marie WARTELLE – mwartelle@lillemetropole.fr

Collectif « Femmes – Mixité de l'UD CGT du Nord »
femmes.cgtmord@gmail.com

Plateforme de la CGT consacrée à l'égalité professionnelle
<http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/>

Collectif « Nous Toutes » de Lille
<https://www.facebook.com/NousToutes59Lille/>
lille.noustoutes@gmail.com



Et à la MEL ?

Le 24 novembre, la veille de la journée internationale sur les violences faites aux femmes, la MEL présentait, au CHSCT, un projet de dispositif de signalement d'actes à caractère sexiste et sexuel qu'elle souhaite mettre à disposition des agent.es.

Ce projet de dispositif aurait pu être un beau coup de com' de la part de notre employeur... s'il avait été parfait ! Or, ça n'est pas ce qu'ont pensé vos élu.es CGT, qui ont présenté à l'Administration plusieurs remarques et amendements, notamment :

- > Mettre en place un état des lieux préalable et un plan de formation des acteurs concernés sur la question des violences sexistes et sexuelles ;
- > Qualifier les faits signalés seulement au terme de l'enquête interne ;
- > Inclure explicitement la possibilité de muter ou suspendre l'agresseur avéré ;
- > Reformuler les termes relatifs aux signalements abusifs, qui inversent les responsabilités sous leur forme actuelle ;
- > La référence aux interlocuteurs externes engagés sur ces sujets (Défenseur des Droits, association l'Echappée, etc.)

Une partie de nos remarques ont pu être prises en compte en séance par notre employeur. Ce qui nous conforte dans l'idée que les élu.es du personnel doivent être pleinement associé.es à cette procédure de signalement et, plus largement, à ces thématiques importantes.

PS : notre camarade Gaëlle MAILLARD, membre du collectif « Femmes Mixité » de l'Union départementale CGT du Nord, est intervenue à notre demande en tant qu'experte lors de ce CHSCT. Merci à elle pour sa disponibilité et son apport très précieux dans ce dossier !

> Vos élu.es **CGT** au **CHSCT**

Confinement

Bienvenue en Absurdistan !

Dans la série « on est vraiment gouvernés par des cons », ce deuxième confinement bat sans doute tous les records !

En effet, après l'auto-administration des citoyennes et citoyens pendant le premier confinement, mais toujours d'actualité, consistant à s'autoriser soi-même à sortir dehors via un formulaire rempli et validé par soi-même (merci la schizophrénie !), d'abord papier, puis électronique (on n'arrête pas le progrès !), voilà que notre cher Président et sa clique de bras cassés ont inventé l'interdiction de la vente des produits « non essentiels » !

Fermeture des rayons des produits « non essentiels » dans un supermarché

Qu'est-ce qu'un produit non essentiel allez-vous me dire ? Je n'en sais rien.

La notion d'essentiel varie pour chacun d'entre nous et ce qui va être essentiel pour moi ne le sera pas pour vous !

Apparemment, les livres ne sont pas essentiels selon le gouvernement, qui les a interdits dans son décret du 2 novembre 2020. Les libraires ont protesté et résultat, par souci d'équité, les grandes surfaces ne peuvent plus en vendre depuis le mercredi 4 novembre 2020 non plus !

Pour pousser l'absurde jusqu'au bout, le gouvernement pourrait s'inspirer de la fiction « Fahrenheit 451 », de Ray BRADBURY, et prendre la décision de brûler tous les livres, ainsi le problème serait résolu !

Autre exemple absurde : un pyjama « enfant de 2 ans » est autorisé à la vente, mais pas un pyjama « enfant de 3 ans » !!! Ça va la cocaïne ? Il ne

serait pas temps de faire une pause ? Rappelons au gouvernement qu'il ne considérerait pas les masques comme utiles, donc encore moins essentiels, il



ya quelques mois, avant de les déclarer obligatoires !

Autre mesure contreproductive : la limitation de déplacement dans un rayon d'un kilomètre, qui conduit les adeptes de course à pied à se bousculer dans les rues plutôt qu'à pratiquer dans la nature ou dans un endroit moins fréquenté.

de « Die Zeit », un des hebdomadaires les plus lus en Allemagne, dans un article du 12 novembre, intitulé « Un Absurdistan autoritaire » :

«La politique de Macron est quasi monarchique. Des décisions aux lourdes conséquences sont adoptées par un conseil de Défense qui comprend quelques ministres, des fonctionnaires et des officiers. Le Parlement n'a pas son mot à dire et ne peut entériner les décisions.»

En effet, l'état d'urgence permet tout au gouvernement. Et il en a besoin, vu le bilan catastrophique de la gestion de la crise du COVID en France : 3,5 fois plus de morts qu'en Allemagne, pourtant plus peuplée !

Il est grand temps qu'on confine définitivement tous ces imbéciles autoritaires et imbus d'eux-mêmes dans les poubelles de l'Histoire !



En plus d'être absurdes, inefficaces et infantilisantes, toutes ces mesures sont antidémocratiques, comme le rappelle Annika JOERES, correspondante en France

Pépé Roquet
(le frère à sévère)

